

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 septembre 2025
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 9 septembre 2025, adressée au Secrétaire général
et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre établie au nom des États membres du Conseil de coopération du Golfe – à savoir les Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn, le Royaume d'Arabie saoudite, le Sultanat d'Oman, l'État du Qatar et l'État du Koweït – concernant l'odieuse agression israélienne perpétrée contre l'État du Qatar le 9 septembre 2025 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Tareq M. A. M. Albanai



**Annexe à la lettre datée du 9 septembre 2025 adressée au
Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le
Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des
Nations Unies**

[Original : anglais et arabe]

En ce qui concerne l'attaque israélienne du mardi 9 septembre 2025 qui a visé les lieux de résidence de plusieurs membres du Bureau politique du Hamas dans la capitale qatarienne, Doha, les États membres du Conseil de coopération du Golfe condamnent dans les termes les plus énergiques cet acte abject et vil auquel se sont livrées les forces d'occupation israéliennes sur le territoire de l'État frère du Qatar et qui constitue une violation flagrante de l'ensemble des lois et normes internationales et fait peser une grave menace sur la sûreté et la sécurité des Qatariens et des personnes résidant dans l'État du Qatar.

Les États membres du Conseil de coopération du Golfe expriment leur totale solidarité avec l'État frère du Qatar et se rangent à ses côtés en soutien à toute mesure qu'il prendra face à cette agression perfide contre laquelle la communauté internationale doit se dresser immédiatement et accomplir son devoir en faisant répondre les forces d'occupation israéliennes des crimes atroces et graves qu'elles commettent et en les amenant à renoncer à leurs pratiques qui déstabilisent la région et portent atteinte à la sécurité régionale.
